

PETITE ENFANCE...

Sportiluc : 83 rue Abelard 59000 Lille - 03.20.60.41.81 - sportilucp@luc.asso.fr

Indications sur les grandes étapes du développement

A PARTIR DE	MOTRICITE	PREHENSION
12 MOIS	<ul style="list-style-type: none"> - Marche de l'ours : c'est la marche à 4 pattes plus assurée, sur les mains et les pieds. - Début des premiers pas : marche tenue par les mains de l'adulte ou avec un déambulateur (bassin en arrière). Il marche seul en prenant appui aux meubles : il cabote. Debout, il se baisse pour ramasser un jouet. 	<ul style="list-style-type: none"> Il aime pointer son index inquisiteur vers les objets. Ses manipulations plus fines lui font acquérir le sens de la profondeur, du solide, du contenant, du haut et du bas, de l'à-côté, du dehors et du dedans, du séparé et du réuni.
15 MOIS	<ul style="list-style-type: none"> Il marche seul. Il monte l'escalier à 4 pattes. Il se met debout seul sans appui mais son équilibre est insuffisant et tombe massivement. Il s'agenouille sans aide : passe de debout à assis. 	<ul style="list-style-type: none"> Le relâchement manuel est plus fin et plus précis. Il peut introduire des pastilles dans le goulot d'une bouteille. Il sait tenir sa cuillère mais la met à l'envers dans la bouche. Il sait tourner les pages d'un livre mais saute plusieurs pages en feuilletant. Il gribouille.
18 MOIS	<ul style="list-style-type: none"> Il monte et descend les escaliers en tenant la rampe. Il commence à courir. Il s'accroupit pour ramasser quelque chose. Il commence à sauter sur ses deux pieds. Il court (jambes et bras écartés), les chutes sont fréquentes. Il peut tirer un jouet derrière- lui en marchant. Il peut marcher à reculons. 	<ul style="list-style-type: none"> Il peut lancer la balle sans tomber et pousser du pied un ballon. Il peut retirer ses chaussures sans lacets et tous les vêtements qui n'ont pas de fermetures Eclair ou de boutons. Il peut manger seul et assez proprement. Il aime faire des gribouillis.



SPORTILUC

Structure d'accueil collectif Multi-Accueil

32 places dont 27 réservées aux enfants Lillois et 5 non Lillois. 20 maximum en Jardin d'éveil.

* L'accueil des enfants en Halte Garderie et Jardin d'éveil ne pourra se faire que sur un maximum de 25 heures hebdomadaires réparties à la convenance de la famille et en regard du planning de réservation de la structure.

Halte Garderie "RIKIKIS" Pour les enfants à partir de 12 mois !!!

(dès l'acquisition de la marche).

Le projet de la Halte Garderie est basé sur le jeu, la multiplication des expériences et de découvertes. Elle concerne des enfants à partir de 12 mois jusque 4 ans. La souplesse d'accueil sera une priorité et l'accueil d'enfants différents sera possible dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé en relation avec la famille et les partenaires sociaux.

Temps d'Eveil "GRAINE D'VEIL" Pour les enfants à partir de 18 mois !!!

Sur l'idée "Grands à la crèche, Petits à l'école" pour préparer les enfants à leur entrée à l'école maternelle !

Le temps d'Eveil concerne les enfants à partir de 18 mois jusque 4 ans.

Infos pratiques :

* A partir de 2 ans possibilité d'inscriptions complémentaires en Accueil de loisirs sans hébergement (p14-15).

* Possibilité de compléter certains horaires avec les créneaux de la halte garderie, ou avec une nounou, des grands parents ou une assistante maternelle...

COTISATION : HALTE GARDERIE et JARDIN D'VEIL

La cotisation est fixée par rapport aux ressources des familles variant selon la composition de la famille (ci-dessous proposée à l'heure), pour les enfants accueillis régulièrement ou occasionnellement. Pour les enfants accueillis en urgence (sans réservation et dans la limite des places disponibles) ou les familles se situant au dessus du plafond CNAF, la cotisation appliquée sera la suivante (cotisation calculée sur la base des participations familiales de l'année antérieure N-1).

1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %

Prise en compte des traitements et salaires de la famille avant toutes déductions (sur présentation du dernier avis d'imposition) jusqu'à un plafond de 58.146,12 Euros (au 01/01/2015), et divisé par 12 mois (soit 4.845,51 €) multiplié par 0,06 ou 0,05 % et à un plancher. En cas d'absence de ressources, nous nous référons au forfait plancher CNAF réévalué chaque année et estimé pour l'année 2015 à 7.769,88 € (647,49 €/mensuel). Le repas pourra se prendre si la réservation horaire qui précède ou succède l'horaire du repas est au moins équivalente à 3 heures. Aucun supplément ne sera demandé pour le repas.

Voir toutes les modalités d'inscription dans le règlement intérieur à votre disposition au secrétariat du L.U.C. ou SPORTILUC.

HALTE GARDERIE

Structure d'accueil collectif multi accueil spécialisée *Petite Enfance*
PSYCHOMOTEUR du jeune enfant...



LANGAGE	COMPREHENSION
<p>Entre 11 et 15 mois l'enfant va utiliser un langage global significatif. Il s'agit de « mots -phrases » de type « tombé, bobo », « maman, gâteau »... C'est un jargon toujours peu explicite mais qui correspond à des situations précises. Il dit deux mots ayant une signification.</p>	<p>Il aime emboîter les objets les uns dans les autres (jeux gigogne). Jeu d'encastrement : il remet un rond dans le trou. Il peut envoyer une balle à l'adulte qui joue avec lui. Il peut comprendre la signification de phrases comme : « où est ta chaussure ? », « va chercher ton doudou »...</p>
<p>Entre 15 et 24 mois, il perfectionne le langage global significatif. Exemple « Cathy, poupée cassée » = la poupée de Cathy est cassée. Il faut remarquer que l'enfant range les mots selon leur importance affective. Il se place souvent en premier, ensuite il place la poupée qui lui tient à cœur et le mot « explicite » de la situation arrive en dernier.</p>	<p>Il demande des objets en les montrant du doigt. Il aime jeter, renvoyer, pousser. Il sait faire une tour de deux cubes.</p>
<p>Jargon mature. Vocabulaire de 7 à 10 mots.</p>	<p>Il imite les adultes dans les tâches domestiques : enlève la poussière, nettoie et lave. Il sait désigner deux ou trois parties de son corps (nez-yeux, bouche...). Il comprend un à deux ordres donnés et les exécute. Il s'intéresse aux livres d'images et sait désigner une à deux images (chien et chat). Il peut être propre le jour, avec quelques accidents occasionnels.</p>



ACCUEIL COLLECTIF OCCASIONNEL

Temps d'Eveil : Lundi, mardi, jeudi, vendredi hors vacances scolaires de 9h à 11h30

Halte Garderie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi hors vacances scolaires de 8h30 à 18h
 Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires :
 Toussaint, Hiver, Printemps et 'été de 8h30 à 12h30
 (fermé du 13 juillet au 14 août 2015 inclus). Fermé pendant les vacances de Noël

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELS sans hébergement

Pour les 2 - 4 ans, Mercredi jusque 18h30 et vacances scolaires jusque 17h30.
 8h à 18h30 ou 8h à 12h ou 11h à 18h30 ou 14h à 18h30

ATELIERS PARENTS / ENFANTS

Vendredi hors vacances scolaires de 9h45 à 10h45

CHRISTELLE

directrice de la Halte Garderie



Dès qu'il s'agit d'accueillir de jeunes enfants, l'objectif principal visé est de les accueillir dans une sécurité affective et corporelle. Pour cela, il est important de baser tous nos efforts sur l'objectif suivant : l'AUTONOMIE du jeune enfant. Vers 12 mois, l'enfant acquiert de l'autonomie supplémentaire, en utilisant petit à petit la marche pour se déplacer. C'est le moment où le multi accueil de SPOR'TILUC entre en jeu et permet à chaque jeune enfant de multiplier les expériences formatrices...

